

Maître Philippe CORNET

Avocat au Barreau de Marseille

45 Cours Gouffé - 13006 MARSEILLE

Tél. : 04.91.15.76.90 – Mail : **contentieux@mascaron-avocats.com**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN APPARTEMENT de type 2 avec terrasse

situé au rez-de-dalle du bâtiment B d'une superficie de **60,36 m² (lot 17)** et **D'UNE CAVE** portant le numéro 24 situé au rez-de-dalle du bâtiment F
Dépendant d'un ensemble immobilier dénommé « LE SQUARE SAINT ELOI »
sis à 22 rue Saint Eloi - 13010 MARSEILLE – Quartier Menpenti,
figurant au cadastre de la ville de MARSEILLE - 856 section A, n° 62,
pour une contenance de 00 ha 30 a 52 ca

MISE A PRIX : 35 000 EUROS
(Trente-cinq mille euros)

Visite le Lundi 5 Mai 2025 de 9 h 30 à 10 h 30

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 14 MAI 2025 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
situé 25 rue Edouard Delanglade, Salle n° 8, 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DES BIENS

MIS EN VENTE :

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier dénommé « LE SQUARE SAINT ELOI » sis à 22 rue Saint Eloi - 13010 MARSEILLE – Quartier MENPENTI, figurant au cadastre de la ville de MARSEILLE - 856 section A, n° 62, pour une contenance de 00 ha 30 a 52 ca.

LE LOT NUMERO DIX-SEPT (N° 17) :

Un appartement située au rez-de-dalle du

Bâtiment B à droite en entrant dans l'immeuble B, composé de deux pièces, dégagement, cuisine, salle de bains avec WC, placard, loggia au sud,
Avec les 787/100 000° indivis des parties communes générales.

LE LOT NUMERO CENT QUATRE-VINGT-DOUZE (N° 192) :

Une cave portant le numéro 24 située au rez-de-dalle du bâtiment F,
Avec les 26/100 000° indivis des parties

communes générales.

Le bien a été mesuré pour une superficie de 60,36 m² au sens de la loi Carrez selon le certificat dressé le 16 octobre 2024 par Monsieur Maxime NASRATY annexé au cahier des conditions de vente.

Les biens sont plus amplement décrits dans le procès-verbal descriptif de la SCP MASCRET-FORNELLI-VERSINI, Commissaire de Justice associée, en date du 16 octobre 2024 annexé au cahier des conditions de vente.

Aux termes dudit procès-verbal descriptif, les lieux sont actuellement occupés par le propriétaire saisi.

Le syndic de la copropriété est le cabinet BACHELLERIE dont le cabinet est sis 9 Avenue de Saint Julien - 13012 MARSEILLE

La présente vente est poursuivie aux REQUETES ET DILIGENCES DU :

Syndicat des copropriétaires de la résidence SQUARE SAINT ELOI sis 22 rue Saint Eloi 13010 MARSEILLE, pris en la personne de son syndic en exercice, le **CABINET BACHELLERIE**, SARL immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le numéro 320 567 506, dont le siège social est 9 Avenue de Saint Julien - 13012 MARSEILLE, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, Ayant pour avocat constitué **Maître Philippe**

CORNET, avocat au Barreau de Marseille, dont le cabinet est situé 45 Cours Gouffé - 13006 MARSEILLE

Les enchères sont recevables uniquement :

- Si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille,
- Si vous lui avez remis un chèque de banque (caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille.

Pour plus amples renseignements et pour consulter le cahier des conditions de vente :

- **Maître Philippe CORNET**, avocat au Barreau de Marseille, dont le cabinet est situé au 45 Cours Gouffé - 13006 MARSEILLE - tél. : 04.91.15.76.90 – mail :

contentieux@mascaron-avocats.com étant précisé que le dossier est consultable sur le site **www.mascaron-avocats.com**

- Le **Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille**, à l'accueil, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Marseille, le 17 mars 2025

Philippe CORNET